



REPUBLIQUE DU BENIN

*****_*****



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

*****_*****

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI
ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO

DOMAINE : Sciences de l'Education et de la Formation

MENTION : Professorat de l'enseignement secondaire

SPECIALITE : Français

GRADE : Licence/BAPES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

Sujet :

**La réintroduction de l'exercice de la dictée
en classe de 4^{ème} au CEG 3 SAVALOU :
Enjeux et perspectives**

Réalisé par :

TOKOU A. Richemone

Sous la direction du

Dr. ADECHINAN D. Emile

Maitre-Assistant de littératures

africaines (C.A.M.E.S.)

VERSION FINALE

ANNEE ACADEMIQUE : 2016-2017

Sujet

**La réintroduction de l'exercice de la dictée
en classe de 4^{ème} au CEG 3 SAVALOU :
Enjeux et Perspectives**

SOMMAIRE

DEDICACE	iv
IN MEMORIUM	v
REMERCIEMENTS.....	vi
SIGLES ET ACRONYMES	vii
RESUME	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	3
SECTION 1 : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE	4
SECTION 2 : Cadre Méthodologique de la recherche.....	13
CHAPITRE II : PRESENTATION, ANALYSE, INTERPRETATION DES RESULTATS, VERIFICATION DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS.	21
SECTION1 : PRESENTATION, ANALYSE, INTERPRETATION DES RESULTATS, VERIFICATION DES HYPOTHESES.	22
SECTION 2 : SEGGESTIONS	53
CONCLUSION.....	55
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	ix
ANNEXES	xi
TABLE DES MATIERES	xvii

DEDICACE

Je dédie ce travail

A

Ma maman chérie CHABI Marie Thérèse

IN MEMORIUM

A

Mon feu Père TOKOU O. Etienne, je dédie ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Nous exprimons toute notre gratitude à :

- Notre maître de mémoire, professeur Emile ADECHINAN, pour avoir accepté non seulement de diriger ce travail, mais aussi de lui consacrer le temps nécessaire, et le soutien permanent malgré ses multiples occupations ;
- Notre maître de stage, monsieur Donation OKRY, pour son soutien ;
- Nos grandes sœurs ADIMI Clotilde, SEDE Prisca, TOKOU Gertrude, et TOKOU Françoise Xavière ;
- Monsieur KPADJOUA Fidèle Gratien et son épouse ;
- Nos oncles Elie TOKOU, Michel et Cosme CHABI et tantes Odette, Joséphine CHABI ;
- Les familles FASSINOU-ADJAGO, ADJOVI et surtout à mon cher Joël FASSINOU pour leur soutien ;
- Christdon M. NOUASSE, BOSSOU Pierre, Claude ABALO, Frumence ZOUNMENO, Diane SOULTON et Gildas DOURODJAYE qui m'ont aidé pour l'élaboration et la rédaction de mon plan de travail ;
- Tout le Personnel de l'administration du CEG 3 de Savalou, spécialement le Surveillant adjoint Julien GBEDJI pour sa contribution ;
- Mes amies Philomène, Mélaine, Alida, Olivia pour leur communion fraternelle ;
- Toute la famille normalienne.

SIGLES ET ACRONYMES

ACE : Agent Contractuel de l'État ;

APE : Agent Permanent de l'État ;

APC : Approches Par Compétences ;

BAPES : Brevet d'aptitude au Professorat de l'enseignement Secondaire

BEPC : Brevet d'étude du Premier Cycle ;

CAEB : Conseil des Activités Educatives du Bénin ;

CEFEB : Certificat d'études de Fin de l'enseignement de Base ;

CEP : Certificat d'Etudes Primaire ;

CAPES : Certificat d'aptitude au Professorat de l'enseignement Secondaire ;

CEG : Collège d'Enseignement Général ;

ENS : Ecole Normale Supérieure ;

FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines ;

IGPM : Inspection Générale Pédagogique du Ministère ;

INFRE : Institut National pour la Formation et la Recherche en Education ;

INIFRCF : Institut National d'Ingénierie de Formation et de Renforcement des Capacités des Formateurs ;

MESFTPRIJ : Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes.

RESUME

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire, sanctionnant la fin du cycle I pour l'obtention de notre BAPES et conformément aux dispositions académiques de l'ENS, nous avons choisi de développer comme thème : ***La réintroduction de la dictée en classe de 4^{ème} au CEG 3 SAVALOU : Enjeux et perspectives.*** A cet effet, une problématique, des objectifs et des hypothèses de travail ont été définis.

Dans le but de mieux appréhender ce thème, nous avons à la suite de l'étude du cadre théorique et méthodologique, pris en compte quelques questionnaires adressés aux élèves et à quelques enseignants. Les réponses à ces divers questionnaires et le traitement qui en a été fait nous ont permis d'aboutir à une analyse qui nous a permis à son tour de mieux apprécier les avantages liés à la réintroduction de la dictée. De cette étude, il ressort que la réintroduction de la dictée contribue à l'amélioration du niveau des apprenants.

Mots : réintroduction, dictée.

ABSTRACT

In the setting of the writing of our memoir, approving the end of the first cycle for obtaining our "BAPES" and in accordance with the academic arrangements of the ENS we chose to develop like theme : ***The reintroduction of the dictation in form 4eme) at the secondary school of Savalou : Stakes and perspectives.*** To this affect, a problematic of the objectives, and the hypotheses of the work have been defined. In order to achieve or grasp better our goal this theme, we have followed the survey of the theoretical and methodological, taken intro accounts some questionnaires adressed to the pupils and some teachers. The answers to this various questionnaires and the treatment that have been made permitted us to succed to an analysis that allowed us it turn to appreciate the advantages bound to the better reintroduction of the dictation. Of

*La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives*

this survey, it comes out again that dictation contributes to the success of the level of the learners.

Keys words : reintroduction, dictation

INTRODUCTION

Le français, langue officielle du Bénin depuis des décennies, reste la langue de communication, de commerce qui facilite les échanges et les brassages de tout genre. Elle consiste une richesse laissée par le colonisateur. Etant donné qu'elle est la seule langue de travail officielle au Bénin, en 2015, elle est parlée par seulement trente-cinq pour cent (35%) de la population.

La constitution béninoise du 11 décembre 1990, en son article premier, alinéa 6, reconnaît le français comme langue officielle du Bénin. Au niveau international, la langue française est aujourd'hui l'une des premières en matière d'affaires. Par ailleurs, au niveau national, elle constitue une concurrente pour certaines langues nationales. Dans l'univers médiatique béninois, plusieurs émissions (journaux, débats, grogues, etc...) sont animées en français. On utilise le français lors des discours, des meetings ou des grandes manifestations officielles. Dans un contexte multilingue comme le nôtre, où les langues nationales s'équivalent du point de vue de leur statut, le français joue un rôle d'intercommunication entre les différents groupes linguistiques. C'est d'ailleurs pour cela que Talibi KABA affirme : « *Dans nos pays, le français est l'outil de communication des savoirs. Dans ce contexte actuel de la mondialisation, (...), il est indispensable de maîtriser le français qui, comme langue de communication et d'enseignement est l'outil adéquat pour assurer l'apprentissage* ». La maîtrise de la langue française passe donc nécessairement par l'acquisition des connaissances et techniques qui permettent le bon maniement de la langue. Mais depuis l'avènement de l'APC, la dictée, dans sa forme traditionnelle, qui était l'un des exercices privilégiés dans le processus de l'enseignement du français a été supprimée. Après cette suppression, force est de constater que plusieurs travaux de recherches ont dénoncé le vide créé. Les acteurs chargés de l'animation du système éducatif béninois, ont évalué les inconvénients entraînés par cette suppression et sont parvenus à identifier cette dernière comme une des causes de la baisse du niveau des apprenants. Cette baisse s'accroît d'année en année et se remarque surtout en français, qui se trouve être la langue officielle de travail du pays et par ricochet, celle qui sert de base à

***La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives***

l'enseignement. Il a été alors proposé une phase pilote pour une réinsertion de la dictée conformément à ce qui est prévu dans le document de cadrage pour la réintroduction de la dictée dans l'enseignement secondaire établi par le décret n°3 MESFTPRIJ/DC/SGM/IGPM/SA.

Au nombre des collèges choisis dans le cadre de nos enquêtes, nous pouvons citer : le CEG1 Adjarra, le CEG de Djassin, le Collège Notre Dame de Lourdes de Porto-Novo, le CEG1 de Dassa, le CEG1 de Bantè et le CEG1 de Savalou qui a été accompagné par le CEG3 de Savalou dans cette initiative. Cette enquête nous a permis d'observer la façon dont la phase d'expérimentation s'est déroulée, de recueillir l'avis des uns et des autres par rapport à la réintroduction de la dictée dans l'enseignement béninois. Les diverses difficultés que nous avons rencontrées au cours de la phase d'expérimentation dans nos collèges, nous ont poussé à rechercher leurs réels fondements afin de faire des approches de solutions à travers le thème : « ***La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de quatrième au CEG 3 Savalou : Enjeux et Perspectives*** ».

Le traitement et l'analyse des informations recueillies aussi bien à travers les enquêtes qu'à la lecture des documents, nous ont permis d'envisager un plan à deux (02) chapitres : le premier chapitre présente le cadre théorique et méthodologique, le deuxième porte sur la présentation, l'analyse, interprétation des résultats et vérification des hypothèses, puis quelques suggestions à l'endroit des acteurs éducatifs.

**CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE DE LA
RECHERCHE**

Ce chapitre se présente en deux sections. La première situe le cadre théorique du travail et la seconde son cadre méthodologique

SECTION 1 : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

Le cadre théorique de notre travail de recherche se présente comme suit :

1.1.1- Contexte et enjeu de la réintroduction de l'exercice dictée

D'après le document de cadrage pour la réintroduction de la dictée dans l'enseignement secondaire (le décret N°3MESFTRIJ/DC/SGM/GPM/SA) fait à Cotonou, le jeudi 06 Novembre 2014 :

La décision de réintroduction de la dictée dans l'enseignement secondaire général, technique et professionnel a fait suite au constat général de la baisse dramatique du niveau des élèves en français. La question préoccupe non seulement les autorités au plus haut niveau mais aussi les acteurs directs de l'école et les parents d'élèves. Elle sera certainement débattue au deuxième forum sur le secteur de l'éducation en perspective. Chaque jour qui passe aggravant le déficit dans le développement des acquis chez les apprenants, il était impérieux d'apporter des solutions. Les propositions faites capitalisent les réflexions amorcées depuis 2012 par divers acteurs dont les inspecteurs, notamment ceux du groupe «spécialisé de français » à savoir ABIDJO Barthélémy, AGBAZAHOU Apollinaire, LAWIN Luc, IDJIDINA Honoré...conséquemment, l'Institut National d'Ingénierie de Formation et Renforcement des Capacités des Formateurs (INIFRCF) et l'Inspection Générale Pédagogique du Ministère (IGPM) ont engagé des actions pour concrétiser les décisions du Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des jeunes (MESFTPRIJ) de réintroduire la dictée dans son sous-secteur.

Il faut rappeler que la suppression de la dictée au BEPC avait été saluée et perçue comme un soulagement à cause des effets pervers de cette dernière. Le malaise du « zéro systématique » dans l'épreuve conduisait les apprenants à ne plus faire

d'effort. Mais avec le temps, le niveau des apprenants en français s'est davantage dégradé avec des incidences néfastes sur les autres disciplines, cette matière qui est une discipline outil. L'attention orthographique a totalement disparu et les élèves écrivent au son. La situation est exacerbée par les mauvaises pratiques liées au « Short Message Système (SMS) » et l'usage des ordinateurs avec la correction automatique.

Des expériences localisées de dictée ont permis de se rendre compte que cet exercice jouait tout de même un rôle important dans la maîtrise de l'orthographe. En effet, dans la discipline qu'est le français et conformément au programme actuel, l'enseignement porte essentiellement sur les trois compétences disciplinaires que sont la communication orale, la lecture et la communication écrite. Le développement de chacune de ces compétences nécessite l'apprentissage de la grammaire, de l'orthographe, du vocabulaire et de la conjugaison. L'évaluation d'orthographe faite en communication écrite, et même en lecture, malgré sa pertinence, a besoin d'être consolidée dans notre contexte social porté sur la perfection dans l'utilisation des langues.

L'option de réintroduire la dictée table donc sur la réputation à être un exercice précieux qui permet non seulement la maîtrise de l'orthographe de la langue mais aussi en tant qu'outil d'évaluation des progrès.

1.1.2- Problématique de notre recherche

Depuis l'adoption de la constitution du 11 Décembre 1990, le français est institué comme la langue officielle du Bénin. Dès lors, l'enseignement et l'apprentissage de cette langue revêtent une importance considérable tant dans sa dimension écrite qu'orale. C'est dans ce dynamisme que le système éducatif béninois a prévu au rang des disciplines à enseigner le français. En termes clairs, la mise au programme de cet enseignement vise à faire acquérir aux apprenants des compétences langagières susceptibles de les amener à communiquer oralement et par écrit dans cette langue. En ce qui concerne la communication écrite, celle-là qui est très souvent évaluée lors

des examens et concours, le système éducatif béninois a prévu une série d'activités didactiques en vue de son acquisition. Au rang de celles-ci, figure en bonne place la dictée. Mais avec l'adoption de l'Approche Par les Compétences intervenue dans les années 2000 les premiers changements qui sont intervenus dans le système éducatif au Bénin ont très tôt mis plus d'accent sur l'apprentissage de la typologie des textes reléguant ainsi au second rang les ressources de la langue. De ces mutations, il s'ensuit la disparition de la dictée du programme scolaire. A partir de ce moment-là, le Bénin évolue avec un système éducatif mis à mal par la baisse du niveau des apprenants notamment en français. En effet, selon le rapport d'évaluation du projet interafricain ARCHES (projet d'Appui aux Recherches sur la Conceptualisation et Harmonisation des Enseignements Secondaires), l'enseignement du français « s'était fortement dégradé au cours des deux dernières décennies en Afrique ».

En termes clairs, l'enseignement du français connaît de véritables problèmes dont les plus visibles sont les nombreuses erreurs orthographiques. Sur le débat qui s'en est suivi, il est à reconnaître que les opinions sont loin d'être unanimes. En effet, si les uns estiment que la baisse du niveau des apprenants est liée au fonctionnement de l'APC, d'autres se font plus précis en doigtant la suppression de la dictée comme la cause majeure de la contreperformance que connaît le système éducatif béninois. Dans cette réflexion en cours, on est en droit de se poser ces questions : Quel est l'enjeu de la réinsertion de la dictée dans l'enseignement du français de nos jours ? Est-il nécessaire de réintroduire la dictée dans l'enseignement au Bénin ? La réinsertion de la dictée dans le système éducatif béninois est-il faisable en état actuel? Que faut-il pour rendre opératoire la réinsertion de la dictée dans le système éducatif béninois ?

1.1.3- Revue de littérature spécialisée

Nombreux sont les chercheurs qui ont abordé la question d'orthographe et des fautes scripturales chez les apprenants. De ces chercheurs, nous en retiendrons quelques-uns :

La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou : Enjeux et perspectives

Dans son ouvrage *Dictionnaire de pédagogie d'instruction primaire* DEFONDO C. met l'accent sur la dictée qui, selon lui, est un exercice indispensable pour la formation de l'esprit des apprenants. Elle requiert l'attention de l'apprenant, lui permettant de reconnaître le lien et la cohérence entre les phrases.

Un article de L'INIFRCF–MESFTPRIJ-BENIN FORME ET ACCOMPAGNE LES ENSEIGNANTS intitulé : « *Rôle de la dictée dans l'Approche par les Compétences et les différentes formes de dictée* » présente la dictée comme une denrée indispensable dans le développement des compétences linguistiques des apprenants et dans la formation de leur esprit.

Dans son article « *l'école sans dictée serait-elle encore école* », GANDAGBE Jules-Marie démontre que la dictée telle qu'elle se fait ne permet pas réellement d'apprendre l'orthographe. En effet transformer un matériau phonique en un matériau graphique, c'est-à-dire faire correspondre des sons et des lettres... ». Pour lui, il faut faire écrire les élèves, leur faire produire leurs propres textes. Pour ce fait, il propose de nouvelles formes d'exercices qui puissent aider les apprenants à mieux s'approprier l'orthographe des mots.

Immaculée Chrysanthème Kiki, dans son mémoire de CAPES portant sur « Impact de la 'suppression' de l'épreuve de la dictée sur la maîtrise du français » a démontré qu'après une dizaine d'années d'expérience, il se dégage un constat amer : la baisse du niveau de maîtrise de cet enseignement.

Houénou Athanase avec *l'épreuve de dictée et question : analyse et essai de nouvelles approches : cas des classes de 4ème et 3ème au CEG Comè* nous apprend que le choix des articulations de l'épreuve de dictée ne saurait être laissé au gré du hasard ou de l'humeur ou encore de l'improvisation de l'enseignant. C'est dire que toute proposition de cet exercice aux apprenants gagnerait à être précédée d'un travail préparatoire fondé sur le testing et sur les critères de base.

Par ailleurs, Charmeux Evelyne, auteur de *L'orthographe à l'école* soutient que la dictée est une activité aujourd'hui complètement inadaptée aux besoins en orthographe. Auparavant, la situation de dictée appartenait à la vie quotidienne, l'acte

d'écrire sous la dictée avait un sens social. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Selon elle, « la mise en œuvre de l'orthographe est l'un des aspects de production de messages écrits- de ce que les linguistes nomment l'ENONCIATION. Si l'on vise la maîtrise de l'orthographe, c'est nécessairement à travers l'énonciation qu'il faut l'envisager. Or la dictée est doublement étrangère à l'énonciation : c'est une parole extérieure, élaborée par quelqu'un d'autre, elle est reçue passivement. De plus, elle est reçue à travers une oralisation qui n'a rien à voir avec la prononciation mentale qui accompagne l'énonciation. Or, cette oralisation extérieure se substitue à la prononciation mentale ; à tout le moins elle la fausse quand elle ne le bloque pas totalement.

Enfin, dans son livre, *La dictée comme support d'apprentissage d'orthographe*, Mauriac pense que, pour aider au mieux les apprenants à développer leurs capacités linguistiques, il faudra varier les formes de dictée. De tous ces travaux, se dégage un point convergent : l'exercice de la dictée, dans sa forme traditionnelle présente des insuffisances. Il ne permet pas réellement aux apprenants de maîtriser et de manipuler à bon escient la langue française tant à l'écrit qu'à l'oral. Malgré la pertinence qui marque l'initiation et la conduite de ces travaux, il nous paraît utile voire indispensable qu'une étude soit menée pour rechercher les raisons objectives qui peuvent fonder la réintroduction de la dictée dans l'enseignement secondaire et surtout de définir les dispositions d'ordre académique et pédagogique devant l'accompagner afin que l'on ne retombe pas dans le cercle des récriminations qui ont sous-tendu probablement le retrait de l'exercice.

1.1.4- Objectifs de la recherche

Nos objectifs sont de deux ordres : un objectif général et des objectifs spécifiques.

1.1.4.1 Objectif général

Le présent travail de recherche vise à émettre des analyses sur la réintroduction de la dictée dans l'enseignement au Bénin (au CEG Savalou).

1.1.4.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique ce travail vise à :

- Exposer les avantages de la réintroduction de l'exercice de la dictée dans le système éducatif béninois
- Mettre en évidence les éventuelles difficultés que pourrait rencontrer la réintroduction de la dictée au Bénin.
- Proposer des mesures afin de faciliter la pratique de l'exercice de la dictée à la phase de généralisation.

1.1.5- Hypothèse de la recherche

Nos différentes hypothèses se présentent comme suit :

- La réintroduction de la dictée présente de multiples intérêts.
- La réintroduction de la dictée dans le système éducatif béninois est inopportune.
- L'exercice de la dictée nécessite quelques suggestions pour sa bonne pratique.

1.1.6- Clarification conceptuelle

Afin de rendre notre sujet de recherche, il s'impose à nous de définir les mots-clés ayant participé à sa construction. Il s'agit de :

➤ **Réintroduction**

A en croire le dictionnaire *Micro Robert*, c'est l'action d'introduire de nouveau. C'est faire entrer à nouveau quelqu'un dans un lieu ou faire adopter quelque chose. Quand on parle de réintroduction il faut alors comprendre que l'on veut faire entrer de nouveau un objet, une chose autrefois retirée dans un système.

➤ **Exercice**

Du latin « exercitium, de exercere » qui signifie «exercer », c'est selon le grand Robert illustré et Dixel, activité réglée, ensemble de mouvements, d'actions destinés à

exercer quelqu'un dans un domaine particulier. Exercice scolaire, devoirs aux difficultés graduées. Exercices de grammaire « exercices de style ». C'est aussi l'action ou la façon d'exercer, d'apprendre, d'étudier, de travailler.

➤ **Dictée**

Selon le dictionnaire *Micro Robert*, la dictée est un exercice scolaire, c'est la lecture méthodologique d'un texte à transcrire avec l'orthographe correcte.

La dictée est un exercice traditionnel dans nos établissements scolaires. Elle est utilisée en tant qu'exercice scolaire servant à examiner et à apprécier les performances et les réussites des élèves en matière d'application des règles orthographiques grammaticales.

Plusieurs formes de dictée existent et sont utilisées dans les différentes classes du primaire ou du secondaire. Mais toutes ces formes, selon le sens réel donné à la dictée de par sa définition, ne peuvent revêtir la même compréhension. Certaines formes sont des formes réelles de dictée tandis que d'autres sont maladroitement appelées (dictée). Dans les formes réelles de l'activité, le texte est lu à haute voix par une tierce personne et est transcrit à l'écoute par l'apprenant. Dans les formes appelées de manière impropre « dictée », le texte est présenté sous diverses formes.

➤ **La dictée préparée**

Le texte est mis au tableau, est connu des apprenants et manipulé en classe. Des échanges sont organisés pour analyser les difficultés orthographiques que les élèves sont appelés à mémoriser et à éviter le jour de la dictée proprement dite. L'enseignant ne rappelle aucun point d'attention. C'est un exercice qui doit déboucher sur l'autonomisation de stratégie chez l'apprenant pour prouver toutes ses performances orthographiques.

➤ **La dictée de contrôle**

Comme son nom l'indique, elle résulte dans des activités menées au cours des divers apprentissages sur les règles grammaticales et orthographiques. Par elle, l'enseignant contrôle chez les apprenants le niveau d'acquisition et d'application des

acquis réalisés au cours des autres formes de dictées. Les apprenants doivent travailler sans aide. L'enseignant détermine et précise les critères d'évaluation et proposent les pistes de la relecture du texte produit.

➤ **La dictée d'étude**

Elle se compose de phrases détachées renfermant une règle grammaticale ou orthographique enseignée que l'on veut faire appliquer et maîtriser. Chaque phrase reprend la même difficulté en des termes différents. La dictée d'étude est conseillée enfin d'étape pour permettre l'intégration des savoirs acquis.

➤ **La dictée copie**

Elle consiste à faire lire un texte ou des phrases détachées puis à les cacher et à les reproduire de mémoire sur d'autres supports (cahiers, ardoises, tableaux...)

Formes maladroitement appelées « dictée »

➤ **La dictée à trous**

C'est l'exercice qui permet à l'enseignant de proposer aux apprenants un texte à trous dans lequel chaque mot à compléter est remplacé par des pointillés dont le nombre est égal au nombre de lettres qu'il comporte. Individuellement et par paires ou par petits groupes, les élèves émettent des hypothèses et font des propositions. Les propositions sont ensuite collectées : des discussions sont organisées et des justifications sont apportées. Le texte initial est alors découvert pour vérifier et confirmer les mots proposés par paires ou par petits groupes.

➤ **La dictée réécriture**

A ce niveau l'enseignant propose un texte aux apprenants. Ceux-ci sont invités à le réécrire en respectant une consigne particulière portant sur une difficulté orthographique (genre, nombre, temps, mode, transformation...).

➤ **La dictée lacunaire**

Le texte de dictée est proposé et remis aux apprenants par l'enseignant. Il n'est pas dictée mais écrit avec des fautes que l'apprenant est appelé à retrouver et à corriger en appliquant des règles orthographiques déjà acquises.

➤ **La dictée orale**

Elle consiste à lire lentement, phrase par phrase, un texte et à observer une pause pour demander l'orthographe ou un élément de mot contenant une difficulté particulière ; la réponse est orale.

➤ **La dictée muette**

Un objet, une image ou une action est montré(e) aux apprenants. Par le « procédé matinier ». Ils sont invités à écrire le nom ou la phrase qui désigne l'objet, l'image ou l'action. (MEMP-INFRE, la pratique de la dictée, Porto-Novo, Décembre 2013, pages 71).

➤ **Enjeu**

D'après le Robert nouvelle édition, c'est ce que l'on peut gagner ou perdre. Dans le cas de notre travail il s'agit pour nous de mettre en relief les difficultés et avantages qu'engendre la réintroduction de l'exercice de la dictée.

➤ **Perspective**

Du latin «de perspicere, de specere », « regarder » qui signifie spectacle ; aspect. C'est selon le grand Robert illustré et Dixel, événement ou succession d'événements qui se présente comme probable ou possible. C'est aussi un événement ou ensemble d'événements futurs envisagés.

De tout ce qui précède, nous pouvons alors définir la « réintroduction de l'exercice de la dictée : enjeux et perspectives » comment faire entrer à nouveau une activité réglée, un exercice traditionnel dans nos établissements scolaires. La dictée est utilisée en tant qu'exercice pédagogique servant à examiner et à apprécier les performances et les réussites des élèves en matière des règles orthographiques et grammaticales.

Il est donc à retenir de ces différentes définitions que l'insertion de la pratique de la dictée peut participer de l'amélioration du niveau des apprenants. Nous avons à montrer dans notre travail, l'importance de cette insertion.

SECTION 2 : Cadre Méthodologique de la recherche

1.2.1 Recherche documentaire

Notre recherche documentaire à consister à nous tourner vers les bibliothèques pour consulter des ouvrages traitant d'une manière ou d'une autre notre sujet. Il s'agit de la bibliothèque de l'ENS de Porto-Novo, de l'INFRE et du CAEB. Aussi nous sommes allés au centre des archives pour la même cause. Des dictionnaires ont été utilisés pour les définitions des mots-clés de notre sujet, des mémoires de fin de cycle et quelques sites internet.

1.2.2 Recherche empirique

1.2.2.1 But de la recherche

Ce travail vise à montrer l'importance de la réintroduction de la dictée pour la bonne démarche et le bon déroulement de la formation des apprenants aux cours secondaires. Ainsi faisons-nous la promotion du CEG3 aux collèges non pilotes qui n'ont pas encore compris l'importance de l'introduction de la dictée dans l'enseignement secondaire.

En effet, le CEG3 Savalou est un héritier du CEG1 Savalou qui a initié la réintroduction de la dictée au secondaire dans la commune. Cet héritage a été transmis lors des séances d'animation pédagogique qui faisaient tous les mercredis à partir de 10h. Tous les professeurs de français des autres collèges de la commune venaient pour acquérir et rendre des connaissances dans le dit collège. La séance d'animation était dirigée par l'AE (Animateur d'Etablissement) du CEG1 Savalou. Ce message a pris donc un essor remarquable au CEG3 car la majorité des professeurs de français du

CEG3 intervenaient également au CEG1. Voilà ainsi comment le CEG3 est devenu un collège dans lequel l'exercice de la dictée se fait lors des différentes évaluations.

1.2.2.2 Présentation du CEG 3 de SAVALOU

Le CEG3 Savalou est situé dans l'arrondissement de Attakè, entre les quartiers Logbo et Gbadji. Créé en 2010 sous la directrice de Mme AGUESSI Dansou Jeanne, le CEG3 dispose aujourd'hui d'un premier et d'un second cycle. Il est limité au nord par l'école primaire public Gbadji, au sud par le quartier Logbo, à l'Ouest par les collines et à l'est par la voie Inter Etat Savalou-Djougou- Natitingou et s'étant sur une superficie d'environ trois hectares (03 hectares). Le CEG n'a pas de clôture définitive mais la façade de l'entrée principale est dotée de portail surmonté d'une enseigne et compte actuellement quatre bâtiments dont deux en matériaux définitifs et deux en matériaux précaires.

Subdivisé en onze salles de cours, un hangar pour les bonnes dames mais ne dispose pas pour le moment d'un bloc administratif.

Le CEG3 Savalou compte actuellement huit cent soixante-onze (871) élèves au total d'après les tableaux statistiques des résultats de l'année académique 2016-2017 dont trois cent quatre-vingt-neuf filles et trois cent cinquante-quatre garçons au premier cycle. Ce qui fait au total sept cent quarante-trois (743) élèves. Tandis qu'au second cycle, nous avons quarante-trois filles et quatre-vingt-cinq (85) garçons. Ce qui fait un total de cent vingt-huit (128) élèves.

Le collège compte quatorze enseignants dont neuf Agent Contractuel de l'État à la craie, cinq Agents Contractuels de l'Etat administratif. Pas de permanent, pas de professeurs de droit administratif.

1.2.2.3 Population cible

Notre population cible est constituée des élèves des classes suivantes :

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, et 3^{ème} et des professeurs de français au premier cycle du Collège d'Enseignement Général 3 Savalou.

1.2.2.4 Echantillonnage

Pour les besoins de la recherche, nous avons ciblé et travaillé, sur quinze (15) professeurs y compris les vacataires et quarante (40) élèves en classe de 6^{ème}, trente-sept (37) en 5^{ème}, trente-quatre (34) en 4^{ème} et trente-neuf (39) en 3^{ème}. Cela suppose que lorsque nous prenons les classes du premier cycle, pour chaque promotion, nous travaillons avec une classe : ce qui donne un échantillon de cent cinquante (150) élèves au total. Nous leurs avons adressé des questionnaires auxquels ils ont répondu.

1.2.2.5 Technique et instrument de recherche

Pour mener à bien cette recherche, nous avons eu recours à des méthodes. En effet, nous avons mené des enquêtes, des entretiens libres avec des personnes ressources. L'enquête a consisté à élaborer des questionnaires que nous avons adressés à certains professeurs du Collège d'Enseignement Général 3 Savalou. Quant aux entretiens, ils ont eu lieu avec des acteurs du système éducatif. Il s'agit des inspecteurs de français, deux professeurs de l'ENS de Porto-Novo dans le but de comprendre les motivations ayant conduit à la réintroduction de l'exercice de la dictée.

1.2.3 Historique de la dictée au Bénin

La dictée était un exercice traditionnel dans tous les établissements scolaires français. Pendant longtemps, on l'a considérée comme un moyen de sanctionner les légèretés et les négligences orthographiques des apprenants ou de certains cadres en quête d'emploi, ce qui explique et justifie l'habitude prise de l'imposer comme épreuve d'admission à l'entrée d'un grand nombre de carrière. La dictée montre que la langue française a des contraintes et des exigences dont il faut tenir compte.

Avec l'école coloniale, le Bénin a hérité de cette tradition. Ainsi, la dictée se pratiquait au cours primaire, au premier cycle du cours secondaire, et était une matière éliminatoire aux examens du certificat d'études de fin de l'enseignement de base (CEFEB) devenir certificat d'études primaires (CEP) et du brevet d'étude du premier cycle (BEPC). Etant donné que la situation d'un pays influence forcément les autres aspects de sa vie, on comprend qu'à la faveur de l'avènement du Renouveau Démocratique en 1990 des réformes vont être opérées par la suite dans le secteur de l'éducation. Dans « Le feuillet CETIS de français » intitulé « Les nouvelles épreuves du BEPC », nous pouvons prendre connaissance du nouvel Arrêté N°0026/MEN/CAB/DC/DES du 27/12/95 portant réorganisation du déroulement de l'examen du BEPC ; cet arrêté constitue le guide pour la confection des épreuves liées aux matières enseignées notamment dans les classes de troisième et de quatrième en République du Bénin.

En nous référant à l'article 6 de l'arrêté 11 en ce qui concerne les épreuves écrites et précisément dans la discipline, « français », nous notons que la dictée doit être « un exercice de vingt (20) lignes au maximum dactylographié... ». Elle est affectée d'un (01) coefficient et n'était plus une matière éliminatoire.

Par rapport à la correction des copies, nous rappelons ici quelques principes généraux :

- Faute entière :
 - Toute faute grammaticale ;
 - Toute omission ou rajout de mot ;
 - Toute lettre minuscule en tête de phrase sauf pour les noms propres ;
 - Toute faute modifiant la prononciation, le sens ou la nature d'un mot.
- Demi-faute :
 - Toute faute d'orthographe d'usage n'entraînant pas une modification de prononciation, de sens ou de nature du mot.
- Quart de faute
 - Les fautes d'accent ne modifiant pas la prononciation, le sens ou la nature du mot ;
 - Toute omission ou changement de ponctuation, tout mot mal coupé ;

- Toute omission de trait d'union.

Pour complément, notifiions que cinq (05) fautes dans la dictée entraînent la note zéro (0) sur vingt (20) et qu'il n'y a pas de faute pour les noms propres. Avant l'avènement de l'APC, un malaise se vivait déjà quant à la pratique de l'épreuve de dictée et des réalités qu'elle engendrait sur le terrain. Le système docimologique (pédagogique) appliqué était perçu comme trop sévère et peu d'apprenants notamment les séminaristes et les enfants formés dans les internats confessionnels ou ceux-là qui étaient doués ou avait la chance d'être bien suivis à la maison parvenaient réellement à bien tirer leur épingle du jeu. Les autres, peu motivés, connaissaient déjà leur note avant même de subir l'épreuve : zéro sur vingt 00/20. Il y a aussi l'existence de certains facteurs considérés comme des bruits qui sont de nature à perturber la performance des apprenants au cours de l'administration de l'épreuve : le débit du professeur-surveillant, sa prononciation des mots et son rythme, son accent, la nuisance du bruit environnement. Par conséquent, la situation de l'épreuve de dictée au Bénin méritait une prise de conscience devant déboucher sur des reformes, mais en lieu et place des reformes qui devraient améliorer les choses, elle a plutôt été supprimée du système éducatif. Ce qui a poussé ATOLOU Carrelle à affirmer qu' *«avec l'adoption de l'APC qui préconisait l'évaluation des capacités et des compétences, la dictée fut écartée des examens parce qu'elle était comme une habileté de la communication, mais pouvait continuer d'être pratiquée dans les groupes-classes comme tous les autres exercices de français »*.

1.2.4 Le nouveau format de l'épreuve de lecture

La forme de dictée à réintroduire favorise les atouts en terme de maîtrise de la langue française et de pertinence dans l'évaluation des acquis tout en évitant la perception de l'instrument de sélection redoutée et redoutable quelle a été.

***La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives***

La dictée n'est donc pas une nouvelle épreuve déconnectée de la lecture. Le nouveau format de la dictée préconisé réintègre désormais l'épreuve de lecture de deux heures (2h) qui se déroulera en deux volets :

L'épreuve est composée d'un texte (le texte de lecture) de vingt à trente lignes, choisi en fonction de ses particularités orthographiques et grammaticales. Elle comporte deux parties.

Partie 1 : la dictée (15min)

Elle consiste à dicter un passage d'environ cinquante (50) à quatre-vingts (80) mots (la longueur étant fonction de la classe). Ce passage est tiré du texte de lecture ou de l'œuvre d'où ce texte est extrait. Cette première partie dure vingt minutes (20min) au maximum.

Partie 2 : la lecture (1h30min)

Après une pause de dix minutes (10min), le texte de lecture accompagné d'une série de consignes qui visent à évaluer leur compréhension de l'extrait et leur capacité à en construire le sens est distribué aux candidats. Cette deuxième partie de l'épreuve comporte la situation d'évaluation, le texte support et les consignes qui sont regroupées sous quatre rubriques ainsi qu'il suit :

- la compréhension globale ;
- la pertinence de la stratégie utilisée par l'auteur ;
- l'expression de sentiment / d'opinions se rapportant au texte ;
- le dépassement du texte.

La première partie dure vingt minutes (20min) et est administrée de la manière suivante :

- la lecture préalable et bien articulée du texte (une fois) ;
- la dictée effective du texte en indiquant les signes de ponctuation et en marquant nettement les liaisons appropriées ;

***La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives***

- la relecture du texte sans indiquer les signes de ponctuation mais en marquant toujours les liaisons ;
- la transcription lisible au tableau du nom de l'auteur, du titre de l'œuvre dont le texte est extrait et, le cas échéant, des noms propres contenus dans le texte ;
- le ramassage des copies suivies de dix minutes (10min) de pause en salle avant de passer au deuxième volet.

La deuxième partie quant à elle qu'est la lecture dure une heure trente (1h 30) se déroule comme d'habitude.

L'épreuve est notée sur quarante points et la clé de répartition se présente de la façon suivante :

- dictée dix (10) points ;
- lecture trente (30) points.

Le total est ensuite divisé par deux pour obtenir la note sur vingt. Les pénalités pour les fautes commises sont les suivantes :

- est pénalisée d'un (1) point, toute faute entière : sont considérées comme fautes entières les accords mal faits, les désinences verbales défectueuses, les graphies entachant la prononciation, la confusion des homophones grammaticaux, les fautes d'accent affectant la prononciation ou le sens du mot, etc.
- est pénalisée de zéro virgule cinquante (0,50) ; toute demi-faute : sont considérées comme demi-faute le doublement ou le non doublement des consonnes, la graphie défectueuse n'entachant par la prononciation de certains mots, etc.
- est pénalisée de zéro virgule vingt-cinq (0,25) point tout quart de faute : sont considérées comme quart de faute les fautes d'accent n'impactant ni la prononciation, ni le sens du mot, etc.

Signalons que la réintroduction de la dictée se déroulera en trois phases à savoir une phase pilote, une évaluation intermédiaire et la généralisation. La phase d'expérimentation a été observée au cours de l'année scolaire qui vient de finir 2014-2015. Au terme de cette phase, il sera procédé à une évaluation intermédiaire et à la

***La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives***

généralisation. Cette phase a pris en compte un nombre limité d'établissements (environ soixante (60), soit cinq (05) par département dont un établissement privé) choisi parmi ceux dont les enseignants ont bénéficié de la formation de renforcement des capacités pour la trilogie enseignement-apprentissage-évaluation et pour la pratique des divers types de la dictée.

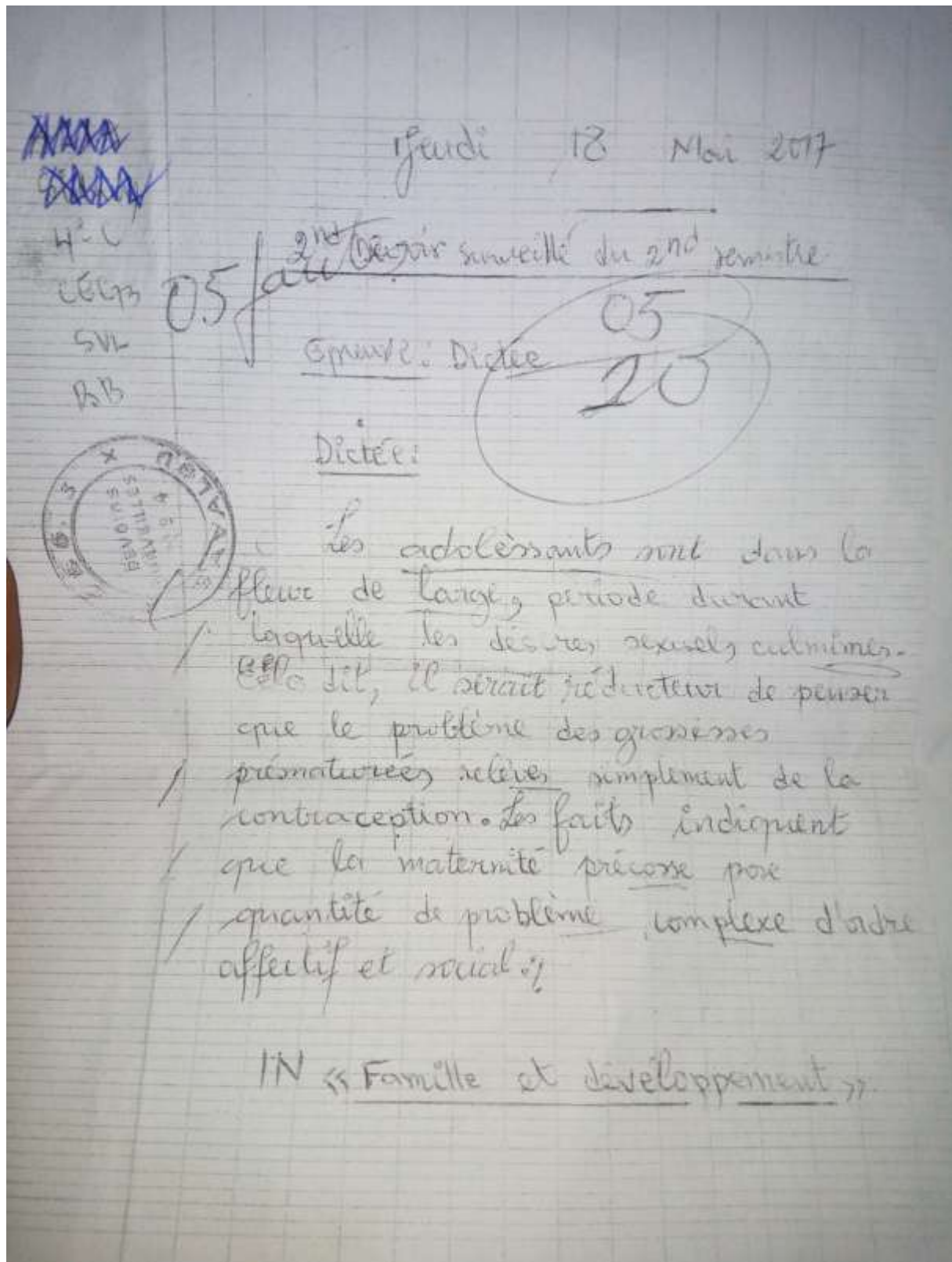
**CHAPITRE II : PRESENTATION, ANALYSE,
INTERPRETATION DES RESULTATS,
VERIFICATION DES HYPOTHESES ET
SUGGESTIONS.**

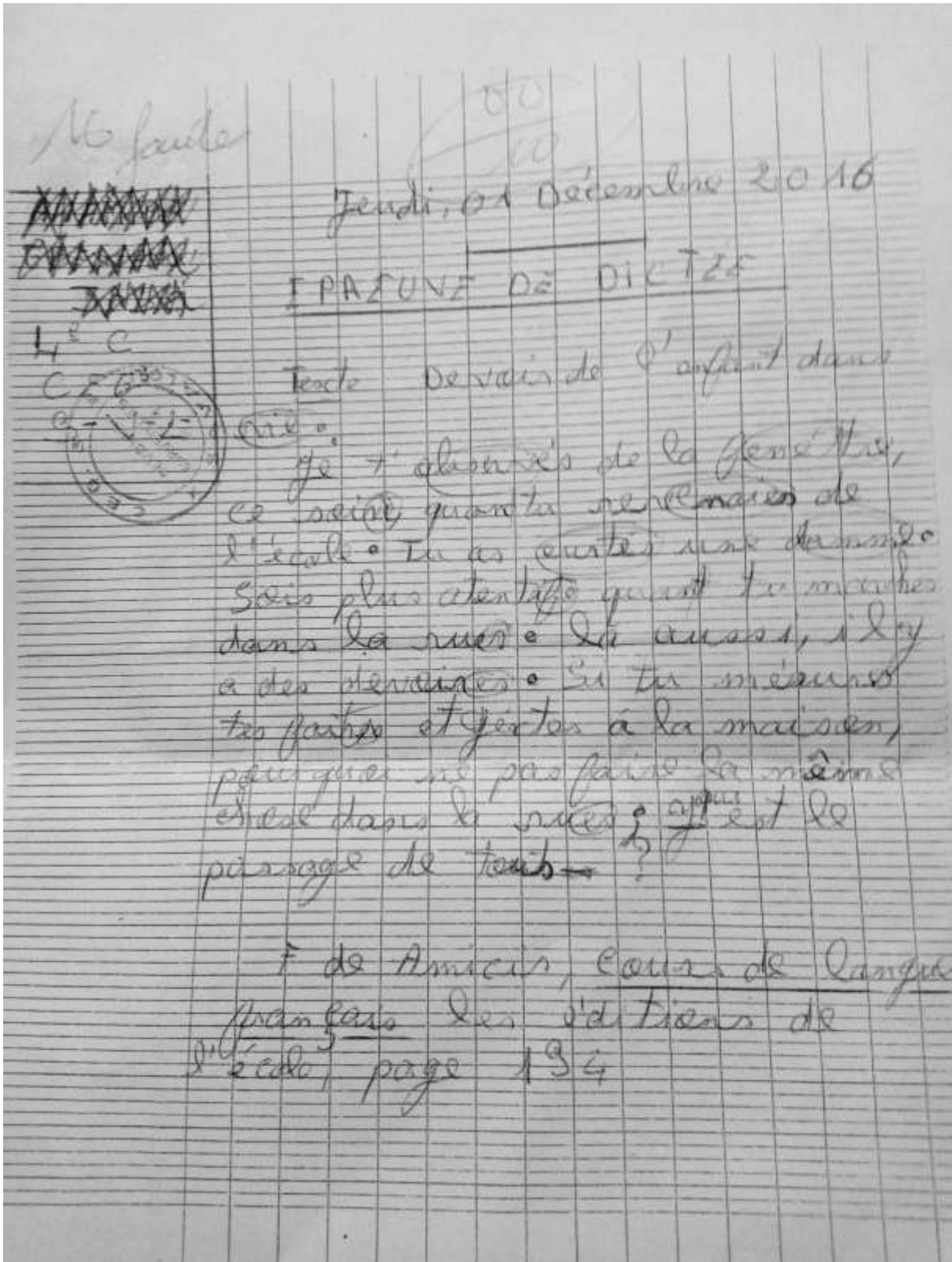
Ce chapitre comporte trois sections. Dans la première, nous aurons à présenter les résultats de nos enquêtes et questionnaires. La deuxième section de cette partie comporte l'analyse et l'interprétation que nous faisons des résultats et enfin, nous nous évertuerons à vérifier les hypothèses préalablement avancées.

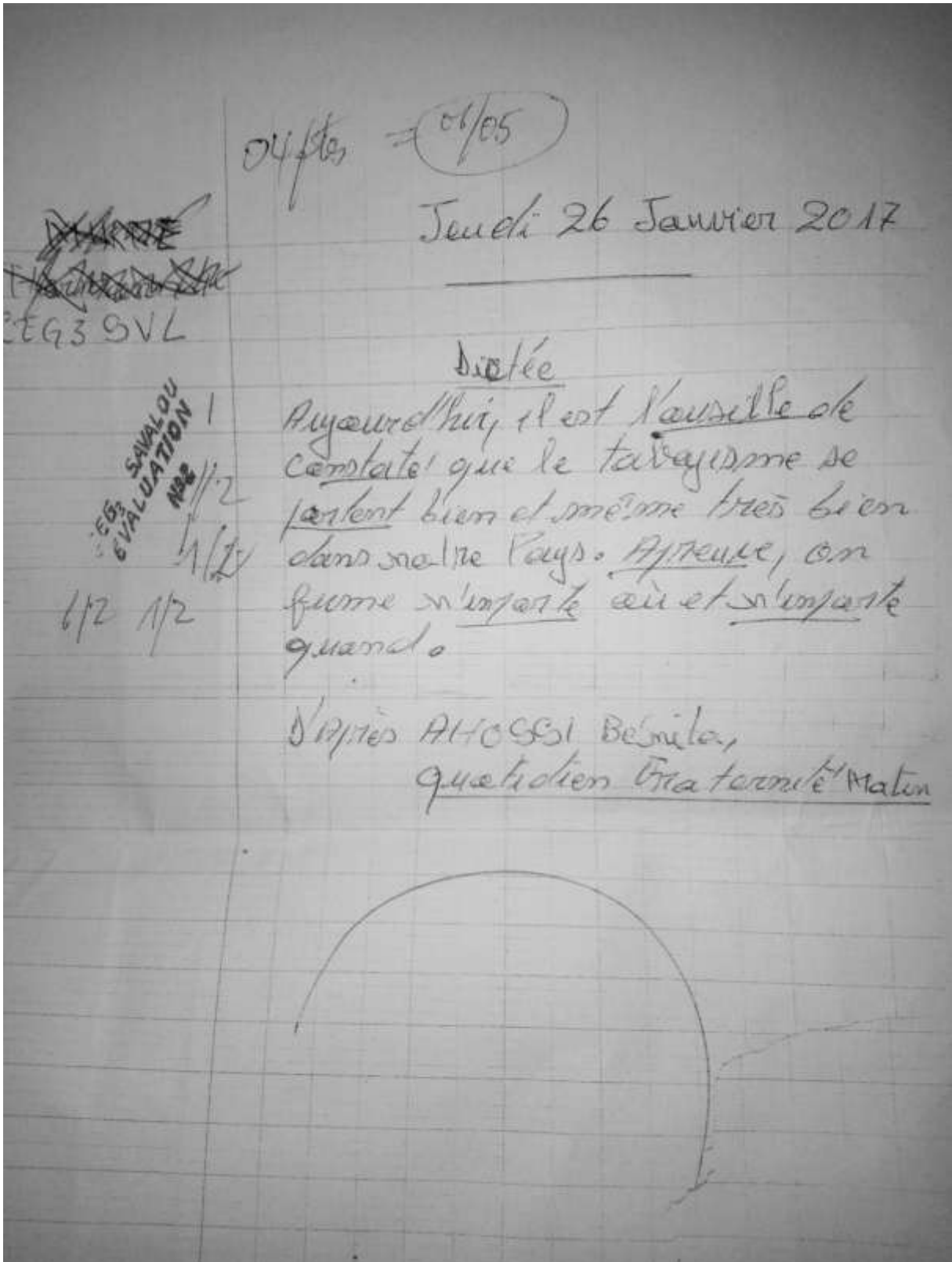
SECTION1 : PRESENTATION, ANALYSE, INTERPRETATION DES RESULTATS, VERIFICATION DES HYPOTHESES.

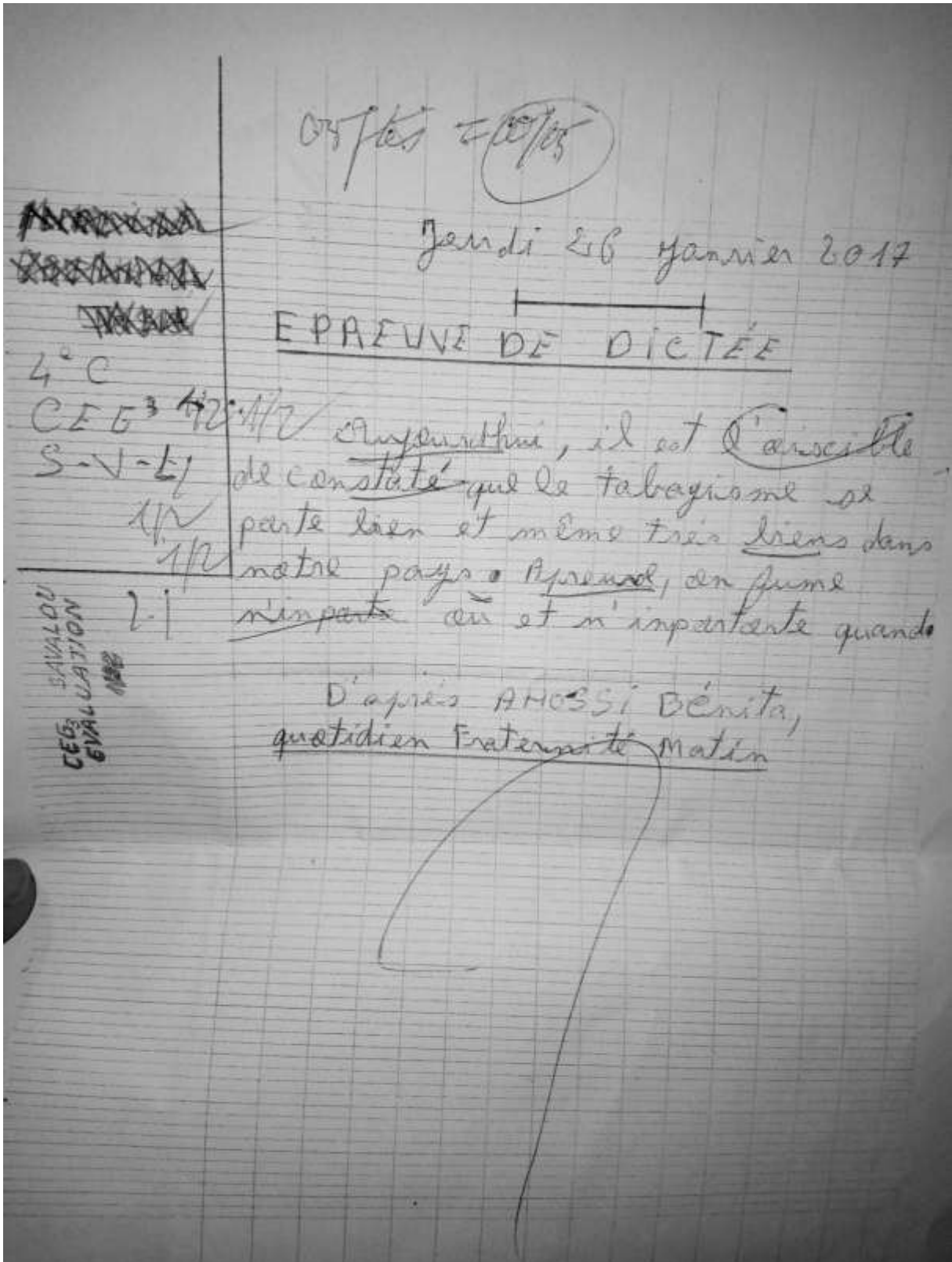
Nous présenterons en premier lieu certaines copies d'apprenants du CEG3 Savalou.

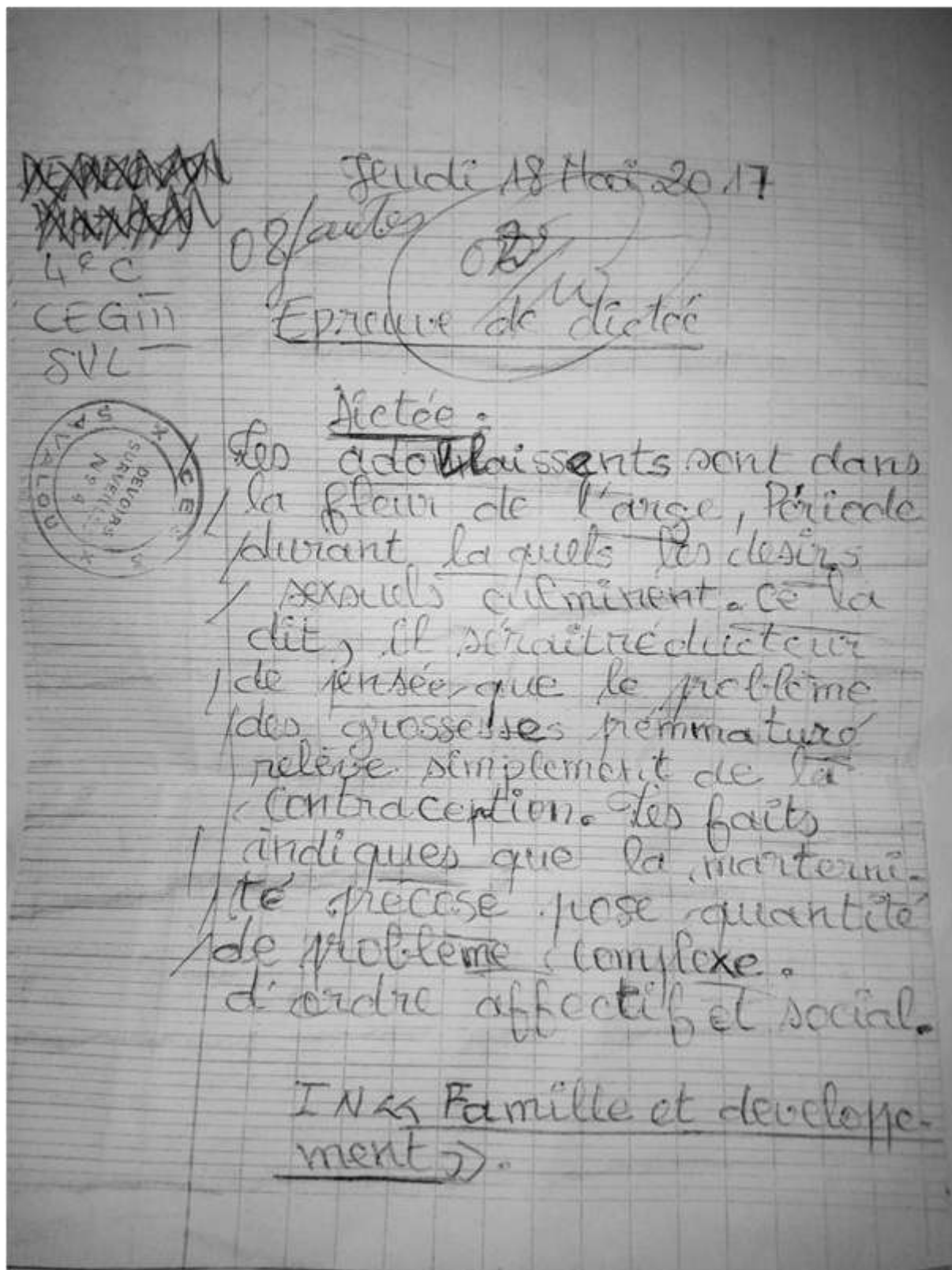
2.1.1. Présentation de quelques copies d'apprenants

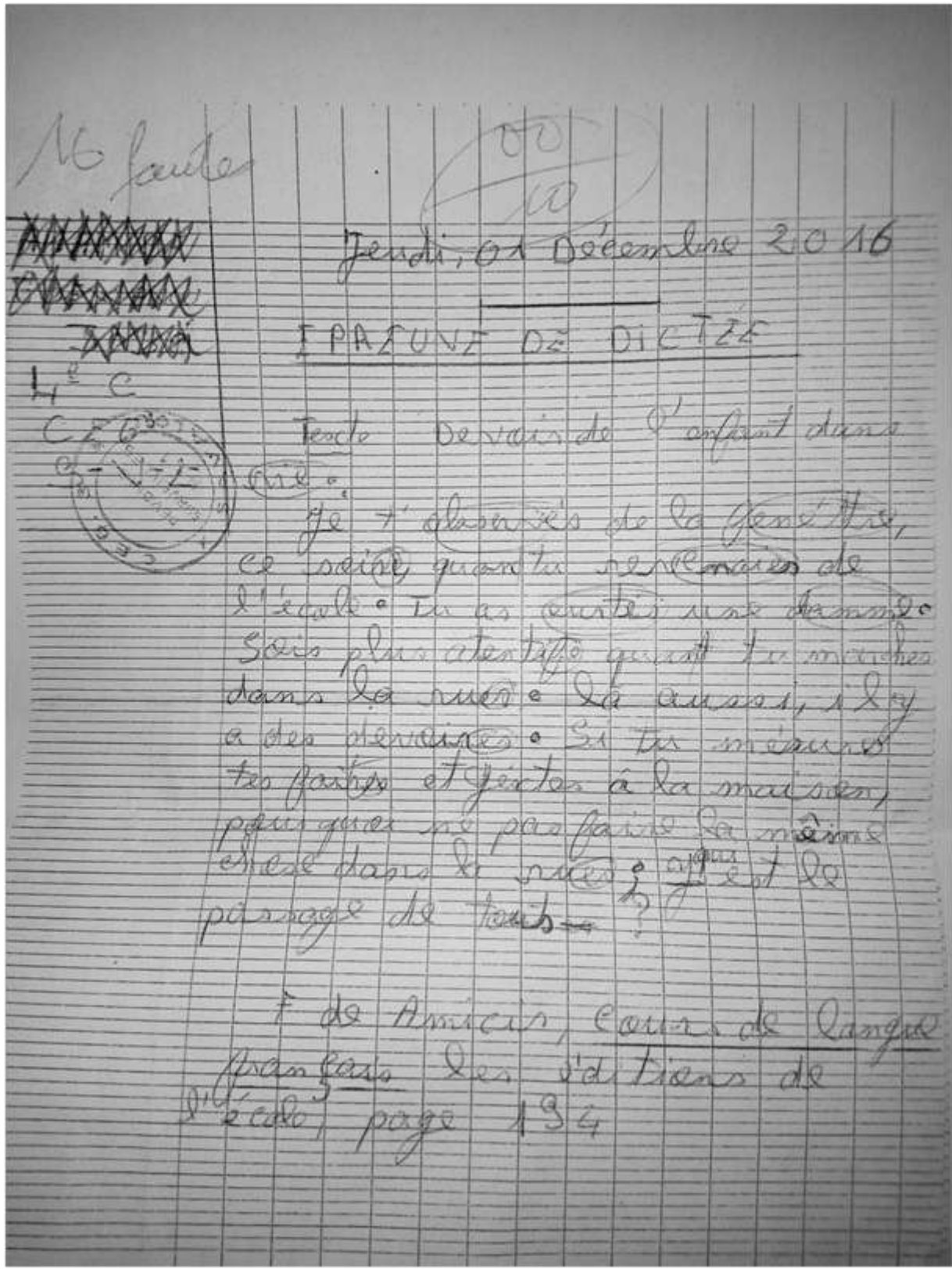


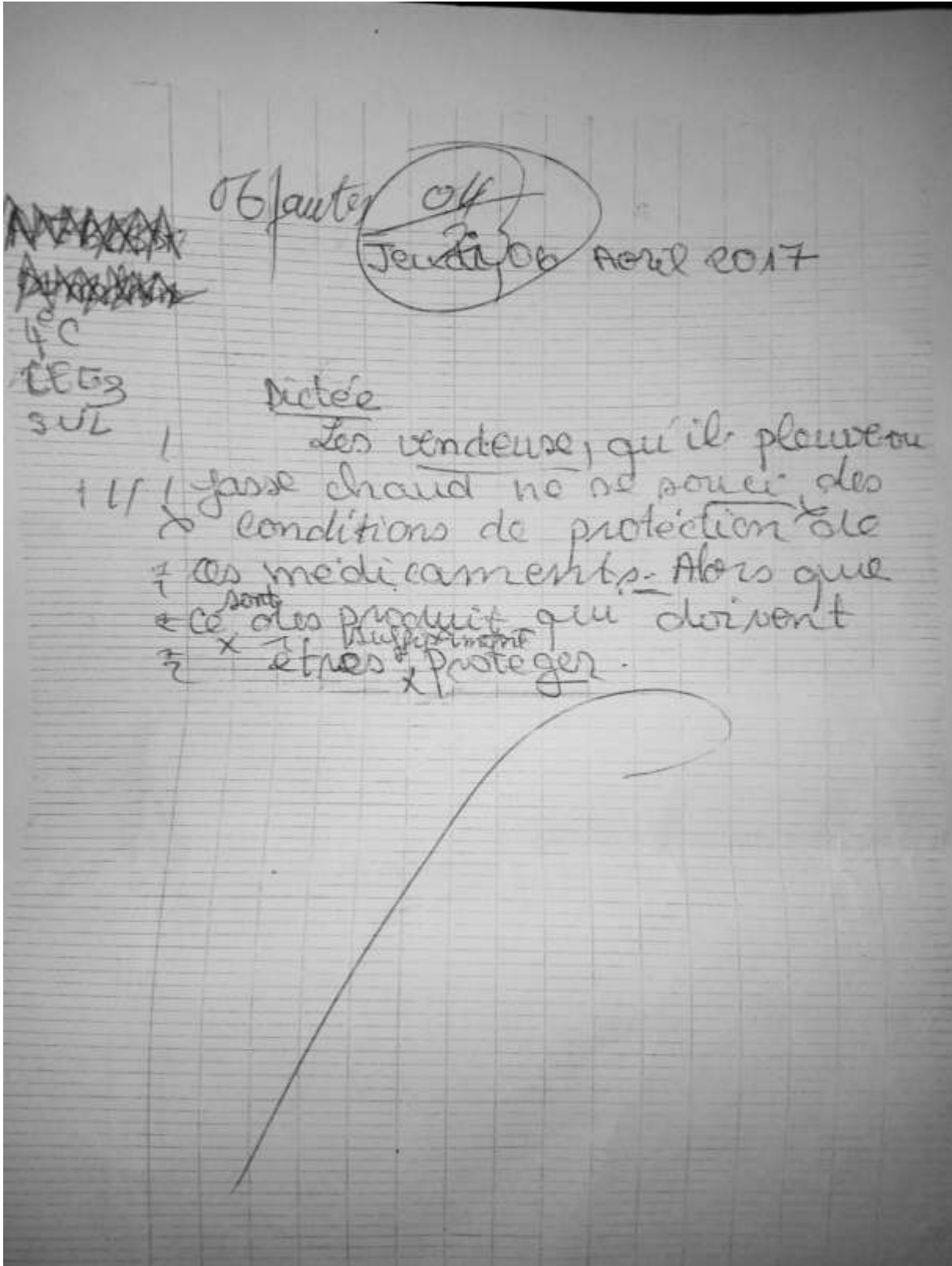












Observation

A partir de ces copies de dictée de quelques lignes, on constate que les élèves n'ont plus la maîtrise de la notion de grammaire, d'orthographe, de vocabulaire et de conjugaison.

2.1.2. Présentation des résultats d'enquêtes

Comme nous l'avons déjà signalé un peu plus haut, le CEG3de Savalou est un collège où la dictée est expérimentée. Nous avons adressé quinze (15) questionnaires à des professeurs de français du premier cycle et cent cinquante (150) aux apprenants des quatre promotions du premier cycle. Les tableaux ci-dessous font la synthèse des résultats de nos enquêtes portant sur les cibles évoquées.

➤ Au niveau des enseignants

**La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives**

Tableau 1 : Les différents points de vue des professeurs sur le niveau de leurs apprenants

Réponse Question	Bon		Mauvais	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Comment appréciez-vous le niveau de vos apprenants ?	03	20%	12	80%
Commentaire			<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves n'ont pas un bon niveau parce qu'ils ne s'exercent plus ; - Ils ont de nombreuses lacunes accumulées ; - Ils ont des difficultés à s'exprimer et à réagir face aux activités de salles ; 	

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

**La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives**

Tableau 2 : Apport des enseignants sur la réintroduction de l'exercice de la dictée

Réponse Question	Bonne		Mauvaise	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Comment trouvez-vous l'idée de la réinsertion de la dictée ?	15	100%	00	00%
Commentaire	<ul style="list-style-type: none"> - La réintroduction de l'exercice de la dictée constitue l'une des solutions aux maux qui minent le niveau des apprenants ; - Elle corrigera la baisse du niveau de langue notée auprès des apprenants ; - Elle permettra aux apprenants d'éviter les fautes de grammaire, de conjugaison, de vocabulaire et d'orthographe. 			

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

Tableau 3 : les fautes récurrentes observées dans les copies des apprenants

Question	Réponses
Quelles sont les fautes récurrentes que vous observez dans les copies de vos apprenants ?	<ul style="list-style-type: none"> -Les fautes d'orthographe, de conjugaison, grammaire et de vocabulaire ; -ils écrivent les mots au son ; - La non maîtrise des différentes sortes d'accord ; -L'interférence linguistique

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

**La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives**

Tableau 4 : les causes du mauvais rendement des apprenants en dictée

Question	Réponses
Dites ce qui, selon vous, est responsable de cet état de chose ?	<ul style="list-style-type: none">- Manque de rigueur des enseignants ;- Démission des parents ;- Manque de volonté des apprenants ;- Non suivi des apprenants ;- Désaffection pour la lecture ;- Réseaux sociaux.

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

**La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives**

Tableau 5 : Le résultat à la question de l'amélioration du niveau des apprenants en français

Réponse Question	Oui		Non	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Pensez-vous que la réintroduction de l'exercice de la dictée puisse améliorer le niveau des apprenants ?	15	100%	00%	00%
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Elle permettra aux apprenants d'éviter les fautes - Elle permettra de corriger les fautes commises par les apprenants - C'est un exercice fondamental qui favorise l'acquisition des règles de grammaire, d'orthographe, de conjugaison et de vocabulaire - Elle permet de faire attention à tout ce qu'on écrit. 			

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

**La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives**

Tableau 6 : Résultats des enquêtes sur la formation des enseignants

Question	Oui		Non	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Avez-vous été formés pour cette réforme avant la rentrée scolaire ?	07	47%	08	53%
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Parce que la dictée se fait dans les activités de classe ; - C'est un exercice de base. 		<ul style="list-style-type: none"> - Pas de formation de tous les Professeurs ; - l'Etat se préoccupe seulement de la formation des APE, ACE alors que les vacataires qui font plus de ¾ sont écartés. 	

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

Tableau 7 : Le résultat de la fréquence de l'exercice de la dictée par professeur

Question	Oui		Non	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Avez-vous l'habitude de pratiquer la dictée dans vos classes ?	12	80%	03	20%
Commentaire	<ul style="list-style-type: none"> - une fois par semaine - deux fois par semaine - par trimestre - une fois par mois 			

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

**La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives**

Tableau 8 : La remarque faite par chaque enseignant à propos des écrits des élèves.

Réponses Question	Oui		Non	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Les élèves écrivent-ils toujours au son ?	13	87%	02	13%
Commentaire	- Certains écrivent au son puisqu'ils y sont habitués, surtout dans les classes du premier cycle.			

Tableau 9 : Les difficultés que vous avez rencontrées lors de l'exercice de la dictée

Question	Réponse
Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées lors de l'exercice de la dictée ?	<ul style="list-style-type: none"> - La lenteur des apprenants ; - Mauvaise écoute ; - Non maîtrise des notions.

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

Tableau 10 : Quelques solutions pour résoudre ces difficultés ?

Question	Réponse
Proposez quelques solutions pour résoudre ces difficultés.	<ul style="list-style-type: none"> - Engager des professeurs formés ; - Proposer des dictées courtes ; - Approfondir les notions enseignées, - Exiger des apprenants un dictionnaire ; - Privilégier la dictée.

Source : résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

**La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives**

Tableau 11 : La dictée au service de l'apprentissage du français

Réponses Question	Oui		Non	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
La dictée joue-t-elle un rôle important dans l'apprentissage du français ?	15	100%	00	00%
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - La dictée permet à l'apprenant de faire recours à la lecture, de réviser les notions en grammaire ; - Elle est la pièce maîtresse du français. 			

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

Tableau 12 : La place de la dictée dans le système éducatif

Question	Réponse
A votre avis, quelle place doit-on accorder à la dictée dans le système éducatif béninois ?	<ul style="list-style-type: none"> - Une place de choix - Une place importante - La première place

Source : résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

**La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives**

Tableau 13 : Appréciation des professeurs par rapport aux niveaux de leurs apprenants.

Réponses Question	Oui		Non	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Après l'expérience de cette année, avez-vous des améliorations dans le niveau des élèves en français ?	12	80%	03	20%
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les apprenants sont mieux en orthographe et en conjugaison ; - Ils ont amélioré leurs accords ; - Ils s'efforcent à s'approprier de l'Art de conjuguer ; - Ils sont moyens. 		Ce n'est que la dictée de quelques lignes	

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

**La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives**

Tableau 14 : Le désir ou la volonté de maintenir la dictée au programme

Réponses Question	Oui		Non	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Souhaiteriez-vous que la dictée soit maintenue dans l'enseignement ?	15	100%	00	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - La dictée contraint l'apprenant à la lecture ; - Elle améliore le niveau des apprenants ; - Permet de maîtriser les règles orthographiques ; - Elle permet l'amélioration du niveau de langue ; - Elle remonte le niveau des apprenants et les aide à comprendre 'autre disciplines. 			

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

Tableau 15 : Proposition pour une pratique efficace de l'exercice de la dictée dans nos collèges et lycées

Question	Réponse
Que proposeriez-vous pour une pratique efficace de l'exercice de la dictée dans nos collèges et lycées ?	<ul style="list-style-type: none"> - Insérer la dictée comme discipline - Ramener la dictée aux examens

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

➤ **Résultats d'enquête auprès des apprenants**

Tableau 16 : L'avis de Chaque apprenant sur l'exercice de la dictée

Réponses Question	Bonne		Mauvaise	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
L'idée de la réintroduction de la dictée est-elle bonne ?	150	100%	00	00%
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - La dictée va per mettre d'améliorer mon niveau ; - Elle me permet de revoir, de corriger mon niveau en français ; - Elle permet de savoir écrire les mots - Elle m'amène à aimer la langue française ; - Elle permet de réduire ou d'éviter les fautes. 			

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

**La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives**

Tableau 17 : Point de vue des apprenants par rapport à l'idée de l'amélioration qu'apporte la dictée

Réponses Question	Oui		Non	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Penses-tu que la dictée peut te permettre d'améliorer ton niveau en français ?	150	100%	00	00%
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - C'est un moyen idéal pour corriger les lacunes d'ordre orthographique, etc. - Elle me permet d'améliorer mon niveau en français ; - Elle permet de bien former les lettres ; - Elle me permet d'avoir un bon vocabulaire. 			

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

**La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives**

Tableau 18 : Quelles difficultés rencontrez-vous lors de l'exercice de la dictée ?

Question	Réponse
Quelles difficultés rencontrez-vous lors de l'exercice de la dictée ?	<ul style="list-style-type: none">- J'écris mal les mots ;- Je fais trop de fautes ;- Difficultés de ponctuer ou d'accentuer les mots ;- Incapacité de conjuguer, de reconnaître les synonymes et les antonymes ;- Difficultés d'accorder les verbes

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

**La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives**

Tableau 19 : Importance de la dictée

Réponses Question	Oui		Non	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Après la pratique de la dictée, reconnais-tu avoir progressé en ce qui concerne les difficultés rencontrées ?	134	89%	16	11%
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Elle m'a permis de réduire les fautes, de rencontrer de nouveaux mots ; - J'ai amélioré mes difficultés autrefois rencontrées ; - Elle me permet de garder des remarques pour rehausser mon niveau en orthographe, en conjugaison, en grammaire et en vocabulaire. 		<ul style="list-style-type: none"> - Permet de faire beaucoup de fautes ; - De ne pas avoir la moyenne ; - Les difficultés sont répétées. 	

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

**La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives**

Tableau 20 : L'envie ou l'engouement des élèves à vouloir maintenir la dictée au programme

Réponses Question	Oui		Non	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Souhaites-tu que la dictée soit maintenue dans l'enseignement ?	150	100%	00	00%
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Elle doit être maintenir en vue de nous former pour une relève de qualité ; - La dictée est indispensable. Elle nous aide à avoir un bon niveau ; - Elle nous permet de bien nous exprimer en français. 			

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

Tableau 21 : La place de dictée dans le programme

Question	Réponse
Quelle serait selon vous la place de la dictée dans le programme ?	<ul style="list-style-type: none"> - Place inchangeable - Même place que les autres disciplines - Première place - Place déterminante - Renforcement du niveau dans le programme

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, TOKOU Richemone, juin 2017

2.1.3. Analyse et interprétation des résultats

Après cette présentation des résultats de nos enquêtes, il est important de procéder à leurs analyses et interprétations en vue de mettre en évidence leurs implications.

En effet, nous avons adressé deux catégories de questionnaires : la première à l'endroit des professeurs et la seconde à l'endroit des apprenants. Pour peu qu'on observe, les tableaux récapitulatifs des résultats d'enquête recueillis auprès des enseignants, on constate que le niveau des apprenants selon eux vient à point nommé. C'est ce qui justifie les quatre-vingt pour cent (80%) d'avis favorables contre seulement vingt pour cent (20%) défavorables (Tableau 1). En effet, selon eux les apprenants rencontrés ne s'exercent plus, ils ont de nombreuses lacunes, et des difficultés à s'exprimer et à réagir face aux activités de salle. Le tableau 5 confirme que cent pour cent (100%) des enseignants approuvent l'idée selon laquelle la réintroduction de la pratique de la dictée participe de l'amélioration du niveau des apprenants. C'est sans doute ce constat qui a poussé cent pour cent des enseignants interrogés à approuver l'idée de la réintroduction de l'exercice de la dictée (tableau2). Cette affirmation trouve sa justification en partie dans le rôle important de la dictée dans l'apprentissage du français (tableau 11). Les fautes récurrentes qu'observent les enseignants sur les copies des apprenants trouvent leurs justifications dans le fait que certains élèves écrivent au son puisqu'ils y sont habitués. C'est donc progressivement qu'ils laisseront cette méthode ruinante (tableau 8). Pour ce qui concerne les responsables de cet état de chose, il y a le manque de rigueur des enseignants, la démission des parents, manque de volonté des apprenants, la désaffection pour la lecture et l'affection aux réseaux sociaux (tableau 4). Cependant, les résultats des enquêtes nous ont permis de constater que déjà à la phase d'expérimentation, la réintroduction de l'exercice de la dictée pose des problèmes de nature à ne pas favoriser l'atteinte des objectifs.

En effet, cinquante-trois pour cent (53%) des enseignants excepté l'AE n'ont pas été formés et par conséquent ne connaissent pas les formes de dictée, les méthodes

susceptibles de s'adapter à la réalité (tableau 6), de sorte que la totalité des enseignants questionnés reconnaissent avoir rencontré des difficultés pour l'expérimentation de l'exercice de la dictée (tableau 9).

D'abord, les apprenants n'étaient pas habitués à faire la dictée ; ils ont de sérieux problèmes à se concentrer lors de l'exercice de la dictée, à focaliser leurs attentions sur le professeur qui dicte le texte. Ensuite, les enseignants ont remarqué que la dictée n'est faite que pendant les devoirs (tableau 7). Les apprenants ne bénéficient d'aucune préparation concrète, ce qui ne pourra pas les avantager. Enfin les professeurs ont souligné certaines carences en orthographe des mots, la conjugaison des verbes, l'accord des verbes, les difficultés de ponctuation et d'accentuation (tableau 13). Alors pour résoudre ces difficultés, les enseignants ont proposé quelques solutions : approfondir les notions enseignées, engager des professeurs formés, privilégier la dictée, proposer des dictées courtes (tableau 10). Ces enseignants ont le désir et la volonté de maintenir la dictée au programme ce qui leur a permis d'accorder une place de choix, une place très importante dans le système éducatif à la dictée (tableaux 12. 14). C'est aussi pour cette raison qu'ils proposent une pratique efficace de l'exercice de la dictée dans nos collèges et lycées en insérant la dictée comme discipline et en ramenant la dictée aux examens.

Cet état de chose montre que la dictée jouait un véritable rôle dans l'apprentissage du français. En effet, l'avantage premier de la dictée, est d'amener l'apprenant à maîtriser les outils de la langue française que sont la grammaire, l'orthographe, la conjugaison et le vocabulaire. La dictée est un excellent outil de contrôle qui fait naître 'une concentration de recherche personnelle chez la plupart des élèves' dira Mme Antonine PRINCE épouse AGONSANOU, dans son mémoire '*l'épreuve de dictée au collège : difficultés et essais de solutions*'. D'ailleurs, quant aux résultats des enquêtes menées auprès des élèves, nous constatons que les élèves reconnaissent que la dictée peut les aider à améliorer leur niveau en français. Le tableau 16 nous montre que les cent cinquante (150) élèves questionnés ont confirmé que la dictée est un moyen par lequel, ils peuvent relever leur niveau. D'après le

tableau 16, cent pour cent des apprenants ont approuvé l'idée de la réintroduction de l'exercice de la dictée. Ces apprenants ont affirmé qu'avec la dictée, leur niveau en orthographe, en grammaire, en conjugaison et en vocabulaire s'est amélioré (tableau 17). Ceci se justifie par la totalité des apprenants qui ont souhaité que la dictée soit maintenue dans l'enseignement (tableau 20). Néanmoins, ils nous ont fait part aussi de quelques difficultés. Tous les apprenants ont reconnu avoir rencontré de sérieux problèmes au niveau de l'orthographe des mots, de la grammaire et de la conjugaison (tableau 18). Ils écrivent difficilement les mots, ne respectent pas les accords mais après cette pratique de l'exercice de la dictée, quatre-vingt-neuf pour cent (89%) contre onze pour cent (11%) reconnaissent avoir progressé dans le domaine des difficultés rencontrées et souhaitent que l'exercice de la dictée soit maintenue dans le système éducatif car c'est un exercice qui renforce leur niveau et doit occuper une grande place (tableaux 19, 20, 21). Ils ont également souligné le problème de temps de composition de l'épreuve de lecture. Sa durée est diminuée au profit de la dictée.

En outre, avant la dictée, les apprenants composaient pendant deux heures d'horloge, mais malgré la réintroduction de l'exercice de la dictée, les heures de composition n'ont pas changé, ce qui les empêche de finir l'épreuve de lecture. A ceci s'ajoute aussi le problème de correction des épreuves. Les apprenants se sont plaints de ce que même après la correction des épreuves, ils n'arrivent pas à cerner les notions de grammaire, d'orthographe et de conjugaison étant donné que parfois les professeurs recopient seulement le texte de dictée au tableau et leur demande de prendre note. Ils nous ont également expliqué que les textes de dictée sont trop corsés. Toutes ces choses qui constituaient en réalité des inconvénients liés à la pratique de l'exercice de la dictée. Si le texte proposé pour la dictée n'est pas au niveau de l'apprenant, et que l'enseignant de par son autorité sur les apprenants doit les terroriser pendant le déroulement de l'exercice de la dictée, les apprenants n'arriveront jamais dans cette posture à réussir l'épreuve de la dictée. Or, l'avantage de la dictée est de permettre aux apprenants de s'auto-évaluer dans leurs acquis et appropriation de la langue. Ce qui suppose que la dictée amène les apprenants à maîtriser les éléments linguistiques en

français à savoir : la grammaire, la conjugaison, l'orthographe et le vocabulaire, de pouvoir les utiliser à bon escient dans les différentes situations qui se présentent à eux.

2.1.4. Vérification des hypothèses

Cette partie de notre travail consiste à affronter la réalité sur le terrain aux hypothèses que nous avons préalablement formulées afin de les confirmer ou de les infirmer.

En vue de mener à bien notre travail, nous avons axé notre recherche sur des hypothèses. Nous avons trois hypothèses que nous aurons à vérifier dans cette partie. Les hypothèses sont des pré-réponses que nous avons proposées au début de notre travail compte tenu des constats faits sur le terrain. Elles se présentent comme suit.

- La réintroduction de la dictée présente de multiples intérêts.
- La réintroduction de la dictée dans le système éducatif béninois est inopportune.
- L'exercice de la dictée nécessite quelques suggestions pour sa bonne pratique.

✓ La réintroduction de la dictée présente de multiples intérêts

Dans nos questionnaires, nous avons demandé à savoir les avantages que tirent les élèves de la pratique de l'exercice de la dictée. Nous avons par exemple les questions 2,4 du questionnaire adressé aux apprenants. Nous avons demandé à savoir d'abord ce que les apprenants pensent de l'amélioration de leur niveau en français. Ces derniers ont majoritairement reconnu que la pratique de l'exercice de la dictée à participer à la hausse de leur niveau.

Voici ci-dessous le tableau des résultats de la question 2.

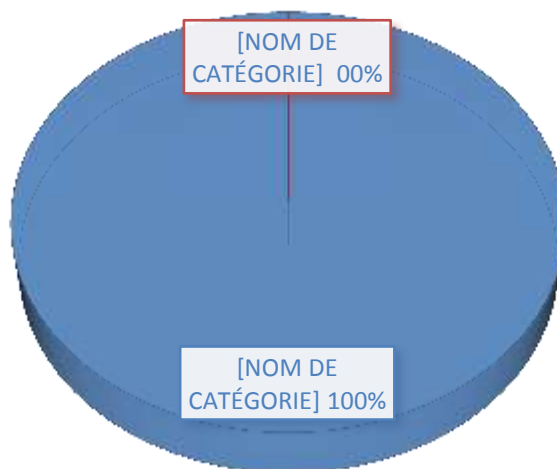
**La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives**

Tableau 17 : Point de vue des apprenants par rapport à l'idée de l'amélioration qu'apporte la dictée

Réponses Question	Oui		Non	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Penses-tu que la dictée peut te permettre d'améliorer ton niveau en français ?	150	100%	00	00%
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - C'est un moyen idéal pour corriger les lacunes d'ordre orthographique, etc. - Elle me permet d'améliorer mon niveau en français ; - Elle permet de bien former les lettres ; - Elle me permet d'avoir un bon vocabulaire. 			

Le diagramme ci-dessous présente plus clairement les résultats du tableau sur le point de vue des apprenants par rapport à l'idée de l'amélioration qu'apporte la pratique de l'exercice de la dictée.

NIVEAU DES APPRENANTS APRES L'EXERCICE DE LA PRATIQUE DE LA DICTÉE



De cette réponse parmi tant d'autres, et comme l'atteste notre diagramme nous pouvons confirmer l'hypothèse selon laquelle la réintroduction de la dictée présente de multiples intérêts.

✓ **La réintroduction de la dictée dans le système éducatif béninois est inopportune**

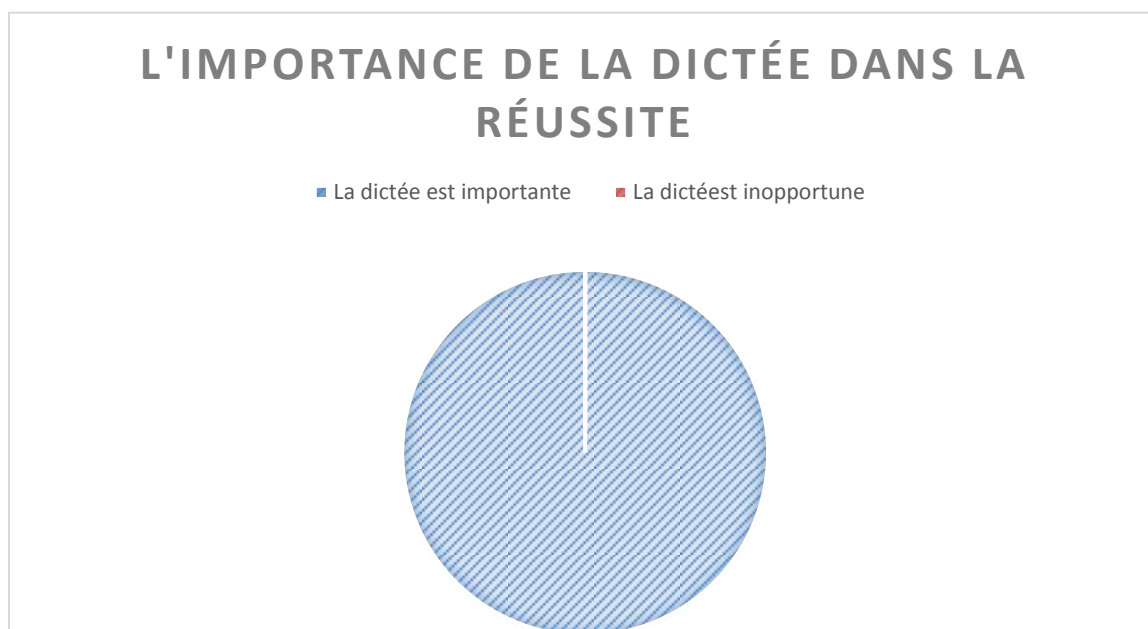
En ce qui concerne cette hypothèse, nous avons demandé aux apprenants et aux enseignants, des réponses opinant pour ou contre la réintroduction de la pratique de l'exercice de la dictée dans le programme du français.

Voici la réponse des enseignants.

Tableau 11 : La dictée au service de l'apprentissage du français

Réponses Question	Oui		Non	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
La dictée joue-t-elle un rôle important dans l'apprentissage du français ?	15	100%	00	00%
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - La dictée permet à l'apprenant de faire recours à la lecture, de réviser les notions en grammaire ; - Elle est la pièce maitresse du français. 			

Ce diagramme présente l'importance de la dictée dans le rendement scolaire.



On peut donc conclure que l'hypothèse selon laquelle la réintroduction de la pratique de l'exercice de la dictée est inopportune n'est pas vérifiée car c'est la seule issue pour échapper au problème de baisse du niveau dans les collèges et lycées.

✓ **L'exercice de la dictée nécessite quelques suggestions pour sa bonne pratique**

A ce niveau, nous notons de nos résultats d'enquêtes beaucoup d'irrégularités ayant trait à la pratique de l'exercice de la dictée dans les groupes-classes. Au nombre de ces irrégularités, nous avons le manque de formation des enseignants pour la pratique de l'exercice de la dictée. Nous notons également le problème de l'horaire et autres. Il est donc nécessaire d'apporter quelques suggestions pour la bonne pratique de l'exercice de la dictée dans nos lycées et collèges.

SECTION 2 : SEGGESTIONS

La dictée aujourd'hui doit faire partie intégrante de la vie quotidienne des apprenants et l'enseignement du français doit prendre en compte cette réalité. Toutefois sa pratique dépend de l'encadrement de la part des acteurs de l'éducation. Elle ne dépend pas non seulement des acteurs mais aussi de la formation des enseignants à sa pratique. Voici donc quelques suggestions dans ce cadre.

2.2.1. Au niveau de l'Etat

Après analyse de l'utilité de la pratique de la dictée dans nos collèges et lycées, et des conséquences négatives qu'entraîne la non pratique de la dictée, la responsabilité de l'Etat demeure énorme. En effet, étant donné que les collèges et lycées appartiennent à l'Etat, il doit jouer un rôle de premier plan dans ce domaine pour doter les établissements secondaires publics de matériels nécessaires pour la mise en œuvre efficace des réformes éducatives afin que la hausse du niveau puisse être réellement observée.

La situation en matière de disposition nécessaire à la pratique de l'exercice de la dictée n'est du tout pas reluisante. Jusqu'à ce jour, tous les établissements ne sont pas autorisés à pratiquer officiellement et librement la dictée. L'Etat doit penser à la pratique de celle-ci dans tous les établissements.

2.2.2. A l'endroit des établissements

2.2.2.1. Au niveau de l'administration

L'objectif visé ici est de proposer quelques suggestions pour que la pratique de la dictée soit effective. L'administration peut se donner comme tâche d'organiser les concours de dictée par période pour permettre véritablement un changement de niveau chez les apprenants.

2.2.2.2. Au niveau des enseignants

Tout comme l'administration, une grande tâche incombe aux enseignants. Les personnes les plus directement touchées dans l'œuvre éducative sont les enseignants. Car ils sont en contact permanent avec la réalité du système qui constitue la baisse du niveau des apprenants due pour une grande part à la non pratique de l'exercice de la dictée. A cet effet, ils doivent affirmer une volonté sans intérêt lucratif pour pouvoir s'acquitter de leur devoir.

Le professeur est donc celui qui doit se sacrifier afin de libérer les connaissances, les compétences et les capacités aux apprenants. Dans ce cas, il est important que les enseignants s'équipent de tous les éléments nécessaires pour la bonne pratique de l'exercice de la dictée.

Un autre domaine bien important mais négligé est l'oralité. Les professeurs doivent être formés dans ce domaine pour faciliter la pratique de l'exercice de la dictée. Il revient à l'enseignant de se faire former dans l'art de bien prononcer les mots c'est-à-dire la phonétique.

2.2.3. Au niveau des apprenants

Quant aux apprenants, la première attitude à adopter est de se rapprocher des livres. Ils doivent pratiquer quotidiennement la dictée afin de changer de niveau. Ils doivent s'intéresser à la fois à la grammaire, à l'orthographe, à la conjugaison et au vocabulaire dans leur pratique de l'exercice de la dictée.

2.2.4. Au niveau des parents d'élèves

La tâche des parents reste aussi noble que celle des professeurs. Il s'agit du suivi des apprenants. Sans le suivi de ceux-ci, l'effort des professeurs ne sera que vain. Il convient donc que les parents des apprenants prennent à bras le corps cette tâche qui est la leur.

CONCLUSION

Des années sont passées et la crise dans le domaine éducatif béninois perdue à cause de la non pratique de l'exercice de la dictée dans nos lycées et collèges. Les apprenants de nos jours ne sont plus habitués à la pratique de l'exercice de la dictée. A cet effet, les résultats scolaires ne sont guère brillants, ne réconfortent pas et découragent les acteurs de l'éducation. Bien qu'étant conscient eux-mêmes de cet état de chose, les apprenants ne fournissent aucun effort pour s'améliorer. Ce qui se constate généralement est le laisser-aller. Les apprenants n'ont pas de suivi dans leur pratique de la lecture et ainsi dans leur pratique de l'exercice de la dictée.

La pratique de l'exercice de la dictée vient à point nommé comme la cause capitale et dont la résolution pourra aider à résorber la baisse du niveau observée dans les lycées et collèges. Ainsi par la pratique de l'exercice de la dictée à tous les niveaux, les apprenants peuvent se reprendre et avoir un niveau plus considérable élevé. Les compétences qu'ils auront acquises leur seront d'un grand secours dans leurs études littéraires, scientifiques, artistiques, et même techniques. Cette ouverture d'esprit leur permettra d'avoir des compétences transdisciplinaires.

L'étude a montré que la suppression de l'épreuve de la dictée ne favorise pas le développement des réflexes d'établissement de relation entre les éléments de la phrase pour une mise en application des règles de grammaire, d'orthographe, de conjugaison, etc. la majorité des enseignants soumis aux questionnaires pense que la réintroduction de la dictée aura des effets positifs considérables sur la maîtrise du français par les apprenants.

Les ministres des enseignements primaires et secondaires et les acteurs du système éducatif doivent penser à la réintroduction de l'exercice de la dictée dans les programmes scolaires. Les parents d'apprenants doivent mettre à la disposition de leurs enfants les moyens nécessaires pour une bonne pratique de l'exercice de la dictée. Les enseignants doivent faire aussi ce qui est de leur ressort pour la pratique de la dictée. Chacun dans son rôle, nous saurions que l'objectif que nous poursuivons à montrer l'importance de la *Réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4^{ème}*

***La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives***

au CEG 3 Savalou : enjeux et perspectives sont atteints. Les acteurs du système éducatif doivent réintégrer dans le programme de l'enseignement du français la pratique de l'exercice de la dictée. C'est pourquoi il est d'ailleurs très important que les acteurs du système revoient les modalités de la réintroduction de la pratique de l'exercice de la dictée.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Ouvrages généraux

BLANCHE-BENVENISTE © et CHERVEL (A), L'orthographe, Château-Gontier, imprimerie de l'indépendant, 1978

BLOCH (H) et Aliu, Dictionnaire fondamental de la psychologie, Paris, Larousse-Bordas, 1997.

CHARMEUX (E), L'orthographe à l'école, Paris CEDIC, 1979.

DEFONDO (Ch), Dictionnaire de pédagogie d'instruction primaire, Paris Hachette, 1887.

DICTIONNAIRE DIXEL (le Robert), Paris, 2010.

DICTIONNAIRE PETIT LAROUSSE (illustré), Paris, 2011.

GEY (M), Didactique de l'orthographe française, Paris Fernand Nathan, 1987.

PIERO(H), Vocabulaire de la psychologie, Paris, PUF, 1951.

VIAL (J), Pédagogie de l'orthographe française, Paris, PUF, 1970.

II. Mémoires et Rapport

ACHICHOE (R) et SINGBO (G), Impact de la suppression de la dictée dans les classes du premier cycle selon l'Approche par compétences : Cas du CEG Suru Lere, rapport de fin de stage pour l'obtention du BAPES, UAC, ENS, 2011-2012.

AHOUMENOU (J), La dictée et questions au 1^{er} cycle de nos lycées et collèges : une épreuve d'évaluation ou de sanction ?, mémoire pour l'obtention de la maîtrise, UAC, FLASH, DSLC, 2002.

AZONGBE (F), La question de l'évaluation en orthographe : analyse et suggestions : cas du CEG Djassin et du Lycée Béhanzin, mémoire pour l'obtention du CAPES ? UAC, ENS, 1997-1998.

HOUENOU (A), L'épreuve de dictée et question : analyse et essai de nouvelles approches : cas des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} au CEG de Comé, mémoire de fin de formation pour l'obtention du CAPES, UAC, ENS, 1997-1998.

III. Articles

BEAUDLET N.D, « L'évaluation du projet ARCHES, Appui aux recherches sur la contextualisation et l'harmonisation des Enseignements Secondaires » (Rapport final), Ministère Français des Affaires Etrangères, Collection évaluation N°46, Mars 2010.

CETIS de Français, "Les nouvelles épreuves de français" au BEPC du « Feuillet » N°10 Porto-Novo, INFRE, Avril 1996.

ANNEXES

ANNEXE 1

Questionnaire à l'endroit des professeurs de français du collège catholique Notre Dame de lourdes de Porto-Novo.

Chers professeurs dans le cadre de notre soutenance de BAPES sur le sujet « La réintroduction de l'exercice de la dictée dans les lycées et collèges du Bénin, enjeux et perspectives (cas du Collège Notre Dame de Lourdes) », nous vous prions d'apporter de l'éclairage aux zones d'ombres que nous avons identifiées à travers les questions qui suivent et vous remercions de votre précieuse contribution dans l'enseignement.

1) Comment appréciez-vous le niveau de vos apprenants ?

Bon

Mauvais

Pourquoi ?.....
.....

2) Comment trouvez-vous l'idée de la réintroduction de la dictée ?

Bonne

Mauvaise

Pourquoi ?.....
.....
.....

3) Quelles sont les fautes récurrentes que vous observez dans les copies de vos apprenants ?

.....
.....
.....

4) Dites ce qui selon vous, est responsable de cet état de chose ?

.....
.....
.....

5) Pensez-vous que la réintroduction de l'exercice de la dictée puisse améliorer le niveau des élèves en Français ?

Oui

Non

Pourquoi ?.....
.....

6) Avez-vous été formés pour cette réforme avant la rentrée scolaire ?

Oui

Non

.....
.....

7) Avez-vous l'habitude de pratiquer l'exercice de la dictée dans vos classes ?

Oui

Non

Si oui, quelle est la fréquence ?.....
.....

8) Les élèves écrivent-ils toujours au son ?

Oui

Non

.....
.....
.....

9) Quelles sont les difficultés que vous rencontrez lors de l'exercice de la dictée ?

.....
.....
.....

10) Proposez quelques solutions pour résoudre ces difficultés.

.....
.....
.....

11) La dictée joue-t-elle un rôle important dans l'apprentissage du Français ?

Oui Non

.....
.....

12) A votre avis, quelle place doit-on accorder aujourd'hui à l'épreuve de la dictée dans le système éducatif Béninois ?

.....
.....

13) Après l'expérience de cette année avez-vous des améliorations dans le niveau des élèves en Français ?

Oui Non

Si oui, à quel niveau ?.....

.....
.....

14) Souhaiteriez-vous que la dictée soit maintenue dans l'enseignement ?

Si oui ou non, pourquoi ?.....

.....
.....

***La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives***

15) Que proposeriez-vous pour une pratique efficace de l'exercice de la dictée dans nos collèges et lycées ?

.....
.....

Nous vous remercions de votre précieuse contribution.

ANNEXE 2

Questionnaire à l'endroit des élèves du collège Catholique Notre Dame de Lourdes de Porto-Novo.

Chers élèves, dans le cadre de notre soutenance de BAPES sur le sujet «la réintroduction de l'exercice de la dictée dans les lycées et collèges du Bénin : enjeux et perspectives (cas du Collège Notre Dame de Lourdes) », nous vous prions d'apporter d'éclairage aux zones d'ombres que nous avons identifiées à travers les questions qui suivent et vous remercions de votre précieuse contribution dans l'enseignement.

1) L'idée de la réintroduction de la dictée est-elle bonne ?

Oui

Non

Si oui, en quoi ?.....

.....

2) Penses-tu que la dictée puisse te permettre d'améliorer ton niveau en Français ?

Oui

Non

Si oui, pourquoi ?.....

.....

3) Quelle difficulté rencontrez-vous lors de l'exercice de la dictée ?

.....

.....

.....

4) Après la pratique de la dictée, reconnais-tu avoir progressé (e) dans le domaine des difficultés rencontrées ?

Oui

Non

.....
.....

5) Souhaites-tu que la dictée soit maintenue dans l'enseignement ?

Oui

Non

Pourquoi ?.....
.....
.....
.....

6) Quelle serait selon vous la place de la dictée dans le programme ?

.....
.....
.....

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	iii
DEDICACE	iii
IN MEMORIUM	v
REMERCIEMENTS.....	vi
SIGLES ET ACRONYMES	vii
RESUME	viii
INTRODUCTION	1
1 CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	3
SECTION 1 : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE	4
1.1.1- Contexte et enjeu de la réintroduction de l'exercice dictée.....	4
1.1.2- Problématique de notre recherche	5
1.1.3- Revue de littérature spécialisée	6
1.1.4- Objectifs de la recherche	8
1.1.4.1 Objectif général.....	8
1.1.4.2 Objectifs spécifiques	9
1.1.5- Hypothèse de la recherche	9
1.1.6- Clarification conceptuelle.....	9
SECTION 2 : Cadre Méthodologique de la recherche.....	13
1.2.1 Recherche documentaire.....	13
1.2.2 Recherche empirique	13
1.2.2.1 But de la recherche.....	13
1.2.2.2 Présentation du CEG 3 de SAVALOU	14
1.2.2.3 Population cible.....	14

***La réintroduction de l'exercice de la dictée en classe de 4ème au CEG3 Savalou :
Enjeux et perspectives***

1.2.2.4	Echantillonnage.....	15	
1.2.2.5	Technique et instrument de recherche.....	15	
1.2.3	Historique de la dictée au Bénin.....	15	
1.2.4	Le nouveau format de l'épreuve de lecture	17	
CHAPITRE II : PRESENTATION, ANALYSE, INTERPRETATION DES RESULTATS, VERIFICATION DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS.			21
SECTION1 : PRESENTATION, ANALYSE, INTERPRETATION DES RESULTATS, VERIFICATION DES HYPOTHESES.			22
2.1.1.	Présentation de quelques copies d'apprenants	22	
2.1.2.	Présentation des résultats d'enquêtes	30	
2.1.3.	Analyse et interprétation des résultats.....	45	
2.1.4.	Vérification des hypothèses.....	48	
SECTION 2 : SEGGESTIONS			53
2.2.1.	Au niveau de l'Etat	53	
2.2.2.	A l'endroit des établissements.....	53	
2.2.2.1.	Au niveau de l'administration	53	
2.2.2.2.	Au niveau des enseignants.....	54	
2.2.3.	Au niveau des apprenants	54	
2.2.4.	Au niveau des parents d'élèves	54	
CONCLUSION.....			55
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....			ix
ANNEXES			xi
TABLE DES MATIERES			xvii